

## Giron de Montsalvens

### Procès-verbal de l'assemblée « extraordinaire » des délégués du mardi 12 octobre 2021 à la buvette du stand de tir de Bas-Intyamou à Grandvillard

Initiateur de cette assemblée, Marc Jaquet, président de la société de Tir de Bas-Intyamou, ouvre cette 56<sup>ème</sup> assemblée « extraordinaire » des délégués du Giron de Montsalvens à 19h30 en souhaitant la bienvenue aux membres présents.

Dans les grandes lignes, le déroulement de la discussion :

1. Mot de bienvenue
2. Présences
3. Futur du Giron de Montsalvens
4. Composition du comité et aide
5. Programme de tir, garder le même ou modifier ?
6. Calcul de la moyenne
7. Concours 2022
8. Places de tir futures

#### 2.- Présences

Bas-Intyamou	3*	Botterens	2	Broc	1
Bulle	1	Charmey	1	Corbières-Cerniat	1
Gruyères	1	Hauteville	2	Haut-Intyamou	0
Jaun	0	Lessoc	1	Sauthaux	2

\* y compris membre du comité

C'est excusé : Marc Stauffer

#### 3.- Futur du Giron de Montsalvens

Marc nous informe tout d'abord que la société de tir de Jaun a décidé de se retirer du Giron de Montsalvens.

Il nous explique ensuite que c'est en rencontrant par hasard Jean-Paul Tomasini au printemps 2021 que ce dernier lui a dit qu'il ne se considérait plus comme le président de Giron...  
D'où l'initiative de cette assemblée.

Après un tour de table, les délégués des sociétés sont d'avis qu'il faut absolument continuer le Giron de Montsalvens et ils remercient tous Marc pour son initiative.

#### 4.- Composition de comité et aide

Marcel Blanc étant élu au comité depuis l'assemblée du 28 mars 2019 à Broc, il reste deux membres à trouver. Comme il fallait s'y attendre les candidats ne se pressent pas au portillon.

Finalement **Pascal Dupont**, président de la société de tir de Bulle accepte d'entrer au comité et **Nicole Pugin**, présidente de la société de tir de Sauthaux accepte de continuer au comité.

Ces deux personnes sont chaleureusement applaudies par l'assemblée.

Composition du nouveau comité : Présidente : Nicole Pugin  
Secrétaire : Marcel Blanc  
Caissier : Pascal Dupont

En principe chaque membre est élu pour une durée d'au moins trois ans plus une année pour former son successeur.

Comme il n'y a plus que trois membres au comité, **la société organisatrice fournira deux à trois membres** pour aider le comité lors des tirs et de la proclamation des résultats.

### 5.- Nouveau programme de tir

Quelques personnes présentes à cette assemblée trouvent que se déplacer dans un stand pour tirer 12 cartouches n'est pas très motivant. Plusieurs propositions sont émises. Au final la solution retenue et la suivante : **18 coups « coup par coup » et les 15 meilleurs coups sont additionnés pour le total.**

Les sociétés organisatrices veilleront donc à modifier leur programme pour le Giron de Montsalvens.

Jean Pharisa, secrétaire fondateur du Giron de Montsalvens et créateur du programme de calcul va faire un nouveau barème pour l'attribution des cartes couronnes.

### 6.- Calcul de la moyenne

Marc Jaquet propose une modification pour le calcul de la moyenne.

Actuellement les sociétés qui participent avec des armes de sport sont pénalisées sur leur pourcentage de résultats obligatoires. Ceci est tout à fait logique.

Dans le même ordre d'idée, les sociétés qui participent avec des JT/Ado devraient avoir un bonus sur le nombre de résultats obligatoires.

Après discussion et vote cette proposition est acceptée par l'assemblée.

### 7.- Concours 2022 – 56<sup>ème</sup> édition au stand de Sauthaux, organisée par les Carabiniers de Bulle

Le tir avancé se fera : Le mercredi 17 août 2022 de 18h00 à 20h30

Le tir officiel : Le vendredi 26 août 2022 de 18h00 à 20h30  
Le samedi 27 août 2022 de 10h00 à 12h00  
Et de 13h30 à 15h00

**Contrôle des résultats par les sociétés le samedi 27 août 2022 entre 16h et 16h30.**

Proclamations des résultats le **samedi 27 août 2022 à 17h00** à la cantine du stand.

**Les surveillants seront Bas-Intyamou le 17 août, Botterens le 26 août, Broc le 27 août le matin, Charmey le 27 août l'après-midi.**

Bulle assurera le fonctionnement des cibles électroniques et fournira les secrétaires nécessaires ainsi que les aides au comité du Giron.

Le chef de tir sera fourni par Bulle.

La munition sera fournie par la société organisatrice et sera facturée après le tir.

### 8.- Places de tir 2023 – 2024 - 2025

Le tournus sera le suivant :  
Pour 2023 Botterens à Broc  
Pour 2024 Charmey  
Pour 2025 Corbières

La parole n'étant plus demandée, Marc Jaquet remercie toutes les personnes présentes à cette assemblée et souhaite à chacun une bonne rentrée.

Estavannens, le 15 mars 2022

Le secrétaire, Marcel Blanc

Pour infos :

### TABELLE POUR L'ATTRIBUTION DES CARTES-COURONNES A PARTIR DE 2022

Catégories	CC à 10.-	CC à 8.-	Sans CC
A/J/V/SV	80 + 40 (soit 120 et +)	78 + 39 (soit 117 à 119)	116 et moins
Tireurs de l'élite	85 + 42 (soit 127 et +)	83 + 41 (soit 124 à 126)	123 et moins

Prochains contrôleurs pour les comptes 2022 : Lessoc et Haut-Intyamou

Chères Présidentes et Présidents des sociétés de tir du Giron de Montsalvens,

Etant donné que cette année il n'y a pas eu d'assemblée avant le Giron, vous trouverez ci-joint le PV de l'assemblée « extraordinaire » du 12 octobre 2021 à la buvette du stand de Grandvillard.

Je me suis permis de faire quelques « rajouts » sur la dernière page car tout n'était pas encore clair après cette assemblée.

Je prie les sociétés concernées pour la surveillance de bien vouloir fournir une personne pour cette tâche importante pour la sécurité.

Si vous avez des questions, vous pouvez m'atteindre au 079 614 67 91.

Avec mes meilleures salutations et à bientôt au stand de Sauthaux pour le 56<sup>ème</sup> Giron de Montsalvens.

Marcel Blanc